

Conditions Tarifaires



Caixa Geral de Depósitos
FRANCE

Modification des conditions tarifaires pour les Comptes d'entreprises, professionnels et associations.

Tarification 01.10.2025

Prix NETS en Euros

Nous vous informons qu'à compter du 01.10.2025 de nouvelles conditions tarifaires seront appliquées aux comptes de nos clients entreprises, professionnels et associations.

Vous trouverez ci-dessous le détail des modifications à venir par rapport à la tarification en vigueur depuis le 01.01.2024 (signalées en **gras**).

La plaquette tarifaire est disponible sur notre site Internet www.cgd.fr, ainsi que dans l'ensemble de nos agences.

Vous pouvez refuser les nouvelles conditions tarifaires en clôturant votre compte courant sans frais avant le 1^{er} octobre 2025 en avertissant notre Etablissement par écrit à l'adresse suivante : Caixa Geral de Depósitos - Service Organisation et Qualité - 2, rue des Italiens - 75009 Paris.

À défaut de contestation écrite de votre part avant la date d'entrée en vigueur de ces modifications, vous serez réputé(e) avoir accepté l'application des nouvelles conditions tarifaires.

1 SERVICES ATTACHÉS AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

A - RETRAITS, PAIEMENTS

- Retrait en agence sur compte CGD au Portugal 15,00
(anciennement Retrait en agence sur compte CGD au Portugal - par retrait)

Notre établissement vous propose désormais de recevoir et d'émettre (à compter du 9 octobre 2025 en ce qui concerne l'émission) des virements instantanés en euros. Le virement instantané permet de recevoir des fonds 7j/24h/24 avec une disponibilité immédiate.

La tarification est identique à celle d'un virement classique.

B - INCIDENTS ET OPÉRATIONS DIVERSES LIÉS AUX OPÉRATIONS DE PAIEMENT

- Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire 30,00
- Frais pour mainlevée à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire 30,00
- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision : ≤ à 50,00 € 30,00

C - CARTES BANCAIRES - Toutes les cartes de paiement sont dotées de la fonctionnalité sans contact

Cotisation carte : annuelle

- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) VISA CLASSIC 46,00
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) VISA PREMIER 140,00
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) VISA INFINITE 320,00
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) 38,00
- Réédition code confidentiel 9,00
- Remplacement de la carte :
 - À la demande du client (détérioration, renouvellement anticipé) 15,00
 - Paiement par carte (la carte est émise par la banque) à l'étranger - hors zone EURO 2,50%
- Modification temporaire du plafond de la carte bancaire à la hausse (sauf pour carte de paiement internationale VISA INFINITE) 15,00

E - OPPOSITIONS

- Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur Supprimé

F - CONTRATS COMMERÇANTS

- OPTION : PAIEMENT EN PLUSIEURS FOIS Plus commercialisé

G - VERSEMENTS, ENCAISSEMENTS, RECOUVREMENT DE CRÉANCES

- Effets à l'encaissement / escompte - Remises papier ou télétransmis
- LCR/BOR (support papier) par remise 10,00
- LCR/BOR (support papier) par effet 6,00

ABONNEMENT SERVICE DÉPÔT EXPRESS - accès à un coffre-fort sécurisé extérieur 24h/24 pour déposer votre recette (espèces et/ou chèques)

- Adhésion (accès au coffre d'une agence ou à l'ensemble des agences équipées du dispositif) - par mois 15,00

I - ARRÊTÉS DE COMPTE

- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé 15,00
- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision 15,00

Spécial Associations loi 1901 

Frais de tenue de compte et commission de mouvement offerts

2 AUTRES SERVICES

A - OPÉRATIONS JURIDIQUES

- Dossier successoraux Supprimé

B - CAUTIONS

- Frais de dossier/renouvellement ligne caution de retenue de garantie 1% - min. 75,00

C - FRAIS DE RECHERCHE DE DOCUMENTS ET DE PHOTOCOPIE DE DOCUMENTS

- Frais de recherche de document récent (- d'un an) 15,00

• Frais de recherche de document ancien (+ d'un an)	25,00
• Photocopie supplémentaire	10,00

E - AUTRES FRAIS DE SERVICES

• Attestations diverses	20,00
-------------------------	-------

F - RELEVÉS DE COMPTE

• Edition des mouvements de compte au guichet	5,00
• Réédition d'un relevé de moins d'un an	10,00
• Réédition d'un relevé de plus d'un an	15,00

H - BANQUE À DISTANCE

Notre établissement vous propose désormais de recevoir et d'émettre (à compter du 9 octobre 2025 en ce qui concerne l'émission) des virements instantanés en euros. Le virement instantané permet de recevoir des fonds 7jours/7, 24h/24 avec une disponibilité immédiate. La tarification est identique à celle d'un virement classique.

• Serveur vocal CGD Direct (anciennement Caixadirect)
--

3 CRÉDIT

A - DÉCOUVERTS

• Commission forfaitaire sur découvert autorisé	Nous consulter
---	----------------

B - PRÊTS IMMOBILIERS

• Frais de dossier pour l'acquisition d'un bien immobilier économe en énergie 	0,50% - max. 2000,00
• Attestations diverses	20,00

F - AUTRES PRÊTS

• Frais de dossier	
- pour un prêt véhicule électrique ou hybride 	Gratuit
- pour un prêt travaux de rénovation énergétique 	Gratuit
- pour un prêt production d'énergie renouvelable 	0,50%

H - AUTRES PRESTATIONS SUR PRÊTS

• Formalités gage de véhicule	150,00 (+ récupération des frais d'enregistrement DGI)
• Frais de modification de la date de prélèvement d'un prêt en cours sans avenant	50,00
• Frais de modification du compte de prélèvement d'un prêt en cours sans avenant	150,00

I - ESCOMPTE

• Frais de dossier/renouvellement ligne escompte	1% - min. 75,00
--	-----------------

6 RÉSOUDRE UN LITIGE

Caixa Geral de Depósitos (CGD) s'attache à apporter à sa clientèle un service de qualité. Toutefois, des difficultés peuvent survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services qui lui sont attachés et entraîner une insatisfaction. Nous vous remercions de nous le faire savoir.

Nous nous engageons à vous adresser un accusé de réception dans les dix jours ouvrables à compter de la date d'envoi de la réclamation (sauf si nous apportons une réponse dans ce délai) et vous recevrez une réponse dans un délai de deux mois à compter de la date d'envoi de votre réclamation.

Si votre réclamation concerne un service de paiement (virement, prélèvement, paiement par carte), vous recevrez une réponse dans un délai de quinze jours ouvrables à compter de la date de réception de votre réclamation, ou au plus tard dans un délai de trente-cinq jours ouvrables en cas de circonstances exceptionnelles.

Qui sont vos interlocuteurs ?

- **Votre premier interlocuteur : votre agence**

Vous pouvez faire part de votre insatisfaction auprès de votre interlocuteur habituel et vous rapprocher ensuite du Directeur de l'Agence si vous le jugez nécessaire.

- **Votre second interlocuteur : le Service Organisation et Qualité**

Si la solution proposée par votre agence ne vous apportait pas satisfaction, vous pouvez, alors,

vous adresser au Service Organisation et Qualité en utilisant le formulaire disponible sur le site Internet Caixa Geral de Depósitos – www.cgd.fr (rubrique «Nous Contacter») – ou en écrivant au 2 rue des Italiens – 75009 PARIS. Tél.:0156025602.

- Concernant les litiges résultant du refus d'octroi de crédit ou de la dénonciation d'un concours bancaire aux entreprises, si la réponse émise par le Service Organisation et Qualité ne satisfait pas le client, la demande peut être adressée, gratuitement, au médiateur du Crédit en déposant votre dossier en ligne sur <https://mediateur-credit.banque-france.fr/>
- En dernier recours, votre réclamation devra emprunter la voie juridique.

Vous retrouverez plus d'informations sur la médiation sur notre site Internet www.cgd.fr, rubrique «Médiation».

(1) SEPA, Single Euro Payments Area (Espace Unique des Paiements en Euros), permet aux utilisateurs d'effectuer des paiements et des prélèvements en euros dans les mêmes conditions partout dans l'espace européen, aussi facilement que dans leur pays. Liste des pays SEPA : Allemagne, Autriche, Andorre, Belgique, Bulgarie, Cité du Vatican, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.



Caixa Geral de Depósitos

FRANCE

Caixa Geral de Depósitos S.A.
Succursale France

Caixa Geral de Depósitos. S.A. • Succursale France - Banque • 2 rue des Italiens – 75009 PARIS
• Téléphone 01 56 02 56 02 • Enregistré à l'ASF dans la catégorie "Agente de Seguros" sous le n° 419501357, notifié à l'ORIAS pour les activités en France • Siren 306 927 393 RCS Paris • APE 6419Z • Ident. Intracommunautaire FR 88 306 927 393 • Siège Social : Av. João XXI, 63 – 1000-300 Lisboa, Portugal • Capital Social € 4.525.714.495,00 [www.cgd.pt] • CRCL et NIPC n.º 500 960 046